



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E130988

VALABLE JUSQU'AU 06/05/2024

ÉDITÉ LE 08/03/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/12/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BESANCON 2010B00764

Siret : 529 123 325 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 11 1

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0 000 010 086 804 904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0 000 010 086 804 904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : EDIFICE

3, RUE DES LONGUES RAIES  
25220 THISE

Téléphone : 03 81 60 73 03

Portable : 06 76 47 87 98

Site Internet : www.ets-edifice.com

E-mail : contact@ets-edifice.com

Responsabilité légale :

BLANC ROBERT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 03 81 52 22 95

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/05/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	07/05/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/05/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	07/05/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/05/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	07/05/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	07/05/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.